Association Générale Étudiante de la Maîtrise et du Doctorat de la Faculté d’éducation de l’Université de Sherbrooke

Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 janvier 2013

L’assemblée est ouverte à 12h15. Nombre de membres présents : 12

1. **Bienvenue aux nouveaux membres**
2. **Élection des postes des officiers (président et secrétaire d’assemblée)**

Josée-Anne Côté propose David Baril comme président et Julie Babin comme secrétaire. Vincent Martin appuie la proposition. La proposition est adoptée à l’unanimité.

1. **Lecture et adoption de l’ordre du jour**

L’étudiant Dany Boulanger propose l’ajout d’un point 10) portant sur les subventions. David Benoit propose d’accepter cet ajout. Mathieu Busque-Carrier seconde la proposition. Sans opposition, la proposition est adoptée à l’unanimité.

1. **Adoption du procès-verbal de l’assemblée générale du 9 octobre 2012**

Après correction des coquilles, Vincent Martin propose l’adoption du procès-verbal. Mathieu Busque-Carrier appuie la proposition. Sans opposition, la proposition est adoptée à l’unanimité.

1. **Bilan financier de la session d’automne 2012**

La v.-p. aux finances, Patricia Dionne, présente le bilan financier.

* Le matériel acheté pour le Mado devrait être installé d’ici le printemps selon madame Bertrand.
* Un nombre record de subventions a été distribué. La limite du budget prévu est légèrement dépassée (de 12$).
1. **Poste de Vice-président à l’information**

David Benoit propose que Julie Babin conserve ses tâches de v.-p. à l’information sans droit de vote. François Mercier appuie la proposition. Sans opposition, la proposition est adoptée à l’unanimité.

1. **Élections**
	1. **Vice-présidence à la condition étudiante**

Le poste demeure vacant.

* 1. **Vice-présidence aux affaires externes**

Mathieu Busque-Carrier propose François Mercier comme v.-p. aux affaires externes. Josée-Anne appuie la proposition. Sans opposition, la proposition est adoptée à l’unanimité. François Mercier est élu.

* 1. **Représentant(e) au REMDUS**

Le départ de François Mercier laisse ce poste vacant. Patricia propose Mathieu Busque-Carrier comme représentant au REMDUS. Vincent Martin appuie la proposition. Sans opposition, la proposition est adoptée à l’unanimité et Mathieu Busque-Carrier.

1. **Post-docs**

L’AGEMDEUS représente actuellement tous les étudiants de tous les programmes de la Faculté d’éducation, mais les personnes au post-doctorat ne sont toujours pas associées à notre organisation. Elles sont reconnues comme étudiant à la faculté, inscrites dans un programme d’études. Actuellement, le REMDUS et le RECSUS sont des exemples d’associations qui représentent ces personnes. Patricia Dionne propose de vérifier si les gens au postdoctorat sont couverts par le SAREUS; dans le cas contraire, ils seront ajoutés aux membres de l’AGEMDEUS. Mathieu Busque-Carrier appuie la proposition. Sans opposition, la proposition est adoptée à l’unanimité

1. **Sommet sur l’éducation**

L’AGEMDEUS sollicite les membres présents pour avoir leur avis sur les tendances générales à prendre. Le petit nombre de membres présents soulève des questionnements quant à la légitimité de l’assemblée pour prendre une position représentative.

Étant donné le nombre important de membres présents aux AGS du printemps 2013, David Benoit propose de transmettre les positions prises à ce moment aux personnes impliquées dans le Sommet. Mathieu Busque-Carrier appuie la proposition. Sans opposition, la proposition est adoptée à l’unanimité.

1. **Questions relatives aux règles concernant les demandes de subvention**

Un étudiant questionne les règlements généraux sur les demandes de subvention, particulièrement en ce qui a trait aux dates limites. La politique est relue à voix haute et expliquée. L’étudiant retire son intervention.

*12h51 : Certains membres quittent. Il n’y a plus quorum (n = 7, dont 5 membres du CE).*

1. **Missions de l’AGEMDEUS**
	1. **Dons à des organismes**

Le CE a reçu des demandes pour donner de l’appui financier à des causes externes, non reliées à nos membres. Dans l’état actuel des règlements généraux, cette disposition n’est pas prévue. Les membres présents à l’assemblée discutent : un tel soutien fait-il partie des missions de l’AGEMDEUS? La question devra être éventuellement réévaluée lorsqu’il y aura quorum.

* 1. **Bourses de subsistances**

La légitimité de donner de l’argent à certains membres à partir de cotisations étudiantes est questionnée, d’autant que de telles bourses ne seraient probablement pas d’un montant significatif. Comme la fondation Force remplit déjà ce mandat, il est plutôt suggéré de réfléchir à la révision des critères d’attribution des subventions régulières. Une autre possibilité serait que l’AGEMDEUS organise des activités éducatives liées à la gestion des finances personnelles.

1. **Point d’information : aucun**
2. **Varia : rien n’est amené.**
3. **Levée de l’Assemblée**

David Benoit propose la levée de l’assemblée; Josée-Anne Côté appuie la proposition. Sans opposition, la proposition est adoptée à l’unanimité. L’assemblée est levée à 13h15.